

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS676

présenté par

Mme Berete, M. Vuilletet, M. Metzdorf, Mme Métayer, M. Fait, Mme Brugnera, M. Abad,
M. Buchou, Mme Hugues, Mme Spillebout et M. Sertin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.